

L'organisation des situations d'urgence externes



Nombre de sessions: 4

Programme

- Définitions et base légale
- Les acteurs concernés: de qui s'agit-il, les tâches et missions, les services et le commandement
- Explication & discussion du Plan Général d'Urgence et d'Intervention
- Explication & discussion du Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention
- Les niveaux ou phases dans une situation d'urgence, les autorités compétentes
- Différents types de coordination lors d'une situation d'urgence
- Le comité de coordination, la cellule de sécurité
- L'organisation de la planification communale d'urgence
- Le suivi de la mise en centre des plans d'urgence opérationnels

A qui cette formation s'adresse-t-elle

La formation s'adresse aux collaborateurs des services publics communaux et aux institutions publiques, les institutions avec un but social, les communes, CPAS, les provinces, les fonctionnaires chargés de la planification d'urgence, les responsables IT, les fonctionnaires chargés de l'information d'urgence, les sapeurs-pompiers, la police, les hôpitaux, les centres de repos et de soins, les institutions pour personnes handicapés & institutions publiques de protection de la jeunesse, la protection civile et services de santé d'urgence.

Enseignant

Mr. Michel Bellemans, Conseiller en Prévention niveau 2, Technicien en Prévention incendie, Conducteur de projet au DCC-Marine en matière de nouvelles techniques d'extinction. Professeur VCA-LSC et Secourisme.

Avec 20 ans d'expérience pratique chez les sapeurs-pompiers il sensibilise le participant de manière interactive.

Nombre de sessions: 4